

## Communiqué

Auch, le 25/06/2018

# Le gouvernement condamne les CCI !

Je souhaite à travers l'Assemblée Générale de la CCI attirer votre attention sur les **perspectives sombres** qui entourent le réseau consulaire en raison des restrictions budgétaires passées, présentes et futures.

Malgré les efforts consentis par les CCI, et notamment les CCI des territoires ruraux, le niveau de la Taxe pour Frais de Chambre (TFC) ne permettra plus de maintenir la capacité d'actions de notre réseau. Sur les **5 dernières années**, l'état a déjà réduit notre ressource de **moitié** et largement obéré notre capacité à développer des actions en faveur des entreprises.

Si notre réseau a réaffirmé récemment devant le Ministre de l'Économie et des Finances, sa volonté de rester **le bras armé de l'État**, force est de constater que les **baisses successives et brutales** de TFC nous obligent à nous interroger sur la **volonté réelle du gouvernement de maintenir cet établissement public d'État dans le paysage des acteurs de l'économie**.

Je souligne également que ces baisses de TFC n'ont en aucune façon été répercutées sur les cotisations des entreprises. Ainsi donc, 50% de la taxe prélevée auprès des entreprises au titre de la TFC part désormais dans le budget global de l'état.

Le Président de CCI France Pierre Goguet a rencontré mercredi 20 juin le ministre Bruno Le Maire. Celui-ci, malgré les engagements pris devant la représentation nationale, a annoncé l'arbitrage du gouvernement sur la trajectoire de la taxe pour frais de chambre, à savoir **-100 M€ par an sur 4 ans** à partir de 2019 au niveau national. **Ce projet conduirait à un niveau de ressources pour la CCI du GERS de 650 000 €, soit moins du quart de la ressource d'il y a 5 ans. Cette trajectoire conduirait à la liquidation pure et simple de cet établissement public.**

## **NOUS, CHEFS D'ENTREPRISES, PRESIDENTS DE CCI, SOMMES EN COLERE...**

### **Parce que le Gouvernement ne tient pas sa parole**

Comment ne pas être en colère quand le Gouvernement ne tient pas sa parole sur l'avenir du réseau des CCI et donc sur l'avenir du soutien à l'économie des territoires et au développement des entreprises ?

Fin 2017, plusieurs ministres se sont engagés à l'oral et à l'écrit, aussi bien devant la représentation nationale, qu'auprès de nos partenaires européens, qu'il n'y aurait plus de rabout sur les CCI. Ceci pour garantir une visibilité au réseau jusqu'en 2022.

Que valent donc les engagements du Gouvernement ?

### **Parce que le Gouvernement sacrifie les TPE/PME**

Comment ne pas être en colère quand une décision sacrifie les TPE-PME : la politique du rabout permanent revient à les priver de l'effet redistributif de la taxe affectée ? La taxe payée par les grandes entreprises permet d'offrir des services aux petites qui en ont vraiment besoin et qui n'ont pas de ressources internes.

C'est en totale contradiction avec les objectifs du PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) qui vise à faire grandir les entreprises.

### **Parce que le Gouvernement néglige les territoires**

Comment ne pas être en colère quand une décision va tuer l'accompagnement de proximité et contribue à aggraver la fracture territoriale ? De nombreuses CCI vont déposer le bilan et l'accompagnement des entreprises va disparaître. Seules les CCI situées dans les territoires les plus riches et les plus dynamiques ont une chance de s'en sortir. Pour mémoire, **1 057 entreprises gersoises ont été bénéficiaires de prestations d'appui qualifiées de la CCI du GERS en 2017.**

### **Parce que le Gouvernement détruit des emplois**

Comment ne pas être en colère face à une décision qui va créer une véritable casse sociale au sein du réseau ? C'est d'ailleurs dans les CCI que les suppressions de postes ont été les plus nombreuses ces dernières années (5000 suppressions de postes depuis 5 ans). Qui paiera le plan social que le réseau des CCI ne pourra pas assumer ? Dans le Gers, nous avons déjà réduit nos effectifs de 44% : les 17 collaborateurs qui constituent notre équipe voient leurs emplois menacés.

### **Parce que le Gouvernement ne reconnaît pas la performance**

Comment ne pas être en colère quand le Gouvernement ignore la performance des CCI sur les territoires en matière d'apprentissage ou d'accompagnement des TPE/PME alors même que ce sont des domaines prioritaires de sa politique économique ?

67% des chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de la mission IGF se déclarent satisfaits des services des CCI.

Près de 3 entreprises accompagnées sur 4 ont pu développer des actions commerciales à l'étranger

Plus d'une entreprise accompagnée sur 2 a vu son chiffre d'affaires à l'export progresser.

Plus de 7 apprentis sur 10 formés par les CCI occupent un emploi dans les 6 mois.

Plus de 7 jeunes sur 10 ayant suivi une formation initiale proposée par les établissements gérés par les CCI occupent un emploi dans les 6 mois.

Près de 7 adultes sur 10 ayant suivi une formation continue diplômante proposée par les CCI occupent un emploi dans les 6 mois.

En 2017, **96% des clients entreprises et porteurs de projets sont satisfaits** des prestations de la CCI du GERS

### **Comment ne pas être en colère quand le Gouvernement refuse de reconnaître l'empreinte économique des CCI sur les territoires ?**

Plusieurs études confirment qu'un 1€ de taxe versé à une CCI qui l'investit dans l'accompagnement des entreprises, contribue à produire 10 € de richesse sur son territoire.

**Les chefs d'entreprises bénévoles que je représente n'ont pas été élus pour renoncer à accompagner les entreprises de leur territoire, faute de moyens ! Ils n'ont pas été élus pour liquider l'organisation qu'ils se sont engagés à défendre.**

**Ce projet d'arbitrage reflète une méconnaissance du réseau et du mépris à l'égard des 20.000 collaborateurs qui la composent.**

**Je souhaite vous alerter sur le fait que nous n'excluons pas de remettre notre démission et de confier la gestion de cet établissement public à la tutelle, à savoir le Préfet de Région.**